SNT

Les Sciences Numériques et technologie sont un nouvel enseignement (et non une discipline) qui arrive dans le tronc commun de la nouvelle seconde générale et technologique, depuis la rentrée 2019. L'objectif est de transmettre une « culture du numérique » à tous les élèves. Cet enseignement est prévu pour une durée élève de 1,5 h par semaine. (De façon optimale, 1h en classe entière puis 1h en groupe par alternance d'une semaine à l'autre, pour des TP).

Les thèmes sont très vastes : le web et l'internet en général, les réseaux sociaux, les données (leurs structures et leurs traitements, ex : RGPD), la localisation (ex : GPS), la cartographie, les objets embarqués, le traitement de l'image et la photographie numérique.

Voici le programme officiel de ce nouvel enseignement :

Chose surprenante : cet enseignement n'est pas poursuivi en première sauf pour les élèves qui choisissent l'option NSI (Numérique et Sciences informatiques) et qui trouveront alors quelques prolongements. Pour les autres, rien... Il n'y aura pas non plus d'évaluation prise en compte pour le baccalauréat. Bref, ce n'est que de la culture générale.

Avec aussi peu d'enjeux et vu que les élèves en général se limitent au rôle d'utilisateur du web et des réseaux sociaux sans forcément être passionnés par leur fonctionnement interne, on peut s'attendre à un faible enthousiasme pour cet enseignement qui risque même de se transformer en défouloir…

Cet enseignement n'étant pas une discipline (il n'existe pas de CAPES de SNT...), tout les professeurs sont susceptibles de le prendre en charge. Un peu comme l'EMC peut être pris en charge aussi bien par un professeur de Philo que d'HG ou de SES. C'est une variable d'ajustement utilisée par les chefs d'établissement pour optimiser les services.